



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison :
2019 / 2020

• CALENDRIER D'INSCRIPTION

25 AU 28 JUN 2019

En semaine de 17h à 20h
Permanences pour les inscriptions
Lors du retour du matériel

3 AU 6 SEPTEMBRE 2019

En semaine de 17h à 20h
sauf le lundi
mercredi 15 h 20h

10 SEPTEMBRE 2019

Reprise des cours

• BIEN RÉUSSIR SON INSCRIPTION

REMPLIR ENTIÈREMENT SON DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci de fournir l'adresse mail du représentant légal et d'avertir le club en cas de changements de coordonnées.

FOURNIR LA TOTALITÉ DU RÈGLEMENT

Des réductions et majorations s'appliquent selon les cas.

- -10€ pour chaque dossier déposé avant le 1er juillet
- -20€ pour chaque dossier supplémentaire de la même famille
- +6€ pour participer aux compétitions dès la catégorie M15. Les M13 en sur-classement sont concernés

FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL AVANT LE 30 SEPTEMBRE

Aucune licence ne sera prise en l'absence de certificat médical.

Il est valable 3 ans après avoir répondu à l'auto-questionnaire chaque année sauf :

- pour les compétiteurs ayant répondu positivement à une question du questionnaire de santé
- pour les vétérans (validité d'un an et formulaire spécifique)
- pour les escrimeurs en reprise d'activité et pour les escrimeurs loisirs souhaitant faire des compétitions
- pour les tireurs en sur classement
- dans les autres cas fournir une attestation

FOURNIR LES JUSTIFICATIFS (PASS RÉGION, CARTE ETUDIANT) LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Le cas échéant, merci de prévoir un chèque de caution en remplacement de la pièce justificative.

MISE A DISPOSITION MATERIEL

Pour le matériel mis disposition, une caution d'un montant de 350 € est demandée

Le matériel mis à disposition est destiné à vous équiper progressivement.

Club Athlétique de Saint Etienne – Escrime

Gymnase Paul Michelon, 16 rue Paul Michelon, 42100 SAINT ETIENNE Tel : 04 77 37 92 90

Association loi 1901 - Siret : 388 681 496 00013 – APE 9312Z

• **CONNAÎTRE SA CATÉGORIE**

Né(e) en	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	M5	M7	M9	M11	M13	M15	M17						

Né(e) en	2002	2001	2000	1999 à 1981	1980 à 1971	1970 à 1961	1960 à 1951	1950 et avant
	M20	Senior	Vétérán 1	Vétérán 2	Vétérán 3	Vétérán 4		

• **HORAIRES DE COURS**

Horaire	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14H00 - 14h15		14H - 14H45 Moustique M5 à M7		
14H15 - 14h30				
14H30 - 14h45				
14H45 - 15h00		14h45 - 15h45 Débutant M9 à M13		
15H00 - 15h15				
15H15 - 15h30				
15H30 - 15h45				
15H45 - 16h00		15h45 - 17h00 Fleuret 2ème Année M7 à M13		
16H00 - 16h15				
16H15 - 16h30				
16H30 - 16h45				
16H45 - 17h00				
17H00 - 17h15	17h00 - 18h00 Escrime Santé / Sénior ...		16h45 - 18h00 Leçon Individuelle	
17H15 - 17h30		17h00 - 18h30 Fleuret Perfectionmnt M9 à M13		17h30 - 19h00 Fleuret Perfectionmnt M9 à M13
17H30 - 17h45				
17H45 - 18h00				
18H00 - 18h15				
18H15 - 18h30	18h00 - 19h30 Fleuret Débutant M13 à M17		18h00 - 19h00 Section Handi	
18H30 - 18h45		18h30 - 20h00 Epée Confirmé à partir de M15		
18H45 - 19h00				
19H00 - 19h15			19h00 - 20 h30 Fleuret/Epée 2ème Année	19h00 - 20h30 Epée Confirmé et 2ème année
19H15 - 19h30				
19H30 - 19h45				
19H45 - 20h00	19h30 - 21h00 Fleuret Perfectionmnt et 2ème Année A partir de M15			
20H00 - 20h15		20h00 - 21h30 Débutant A partir de M20	19h45 - 21h15 Fleuret Confirmé A partir de M15	
20H15 - 20h30				
20H30 - 20h45				
20H45 - 21h00				
21H00 - 21h15				
21H15 - 21h30				20h30 - 21h45 Fleuret / Epée Compétition A partir de M15
21H30 - 21h45				

• **CERTIFICAT MEDICAL**

Le certificat médical est obligatoire :

- Pour chaque première inscription
- Pour les renouvellements de licence sans interruption, tous les 3 ans pour les licences permettant la participation aux compétitions avec remise de l'attestation chaque année si aucune réponse positive à l'auto questionnaire
- Pour les vétérans, le certificat médical doit être fait tous les ans (imprimé spécifique)

Tous les imprimés sont disponibles sur le site de la FFE : <http://www.escrime-ffe.fr/commission-medicale> ainsi que sur le site du CASE Escrime : <https://www.caseescrime.com/horaires-formulaire-d-inscription-et-r%C3%A9glement/>



RÉSERVÉ AU SECRETARIAT :

Saison : 2019 - 2020

- Horaires d'entraînement
- Droit à l'image
- Charte de l'escrimeur
- Autorisation parentale

- Certificat médical

Date : _____

- Médecin
- FFE
- Attestation

- Paiement
- Caution
- Justificatif
- Licence prise
- Tab Insc MAJ

FICHE IDENTITE

Nom* :

Sexe* : Femme Homme

Handi : Oui Non

Prénom* :

Latéralité* : Gaucher Droitier

Date de Naissance* :

Arme : Fleuret Epée

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Adresse Mail* :@..... (licence reçue par mail directement de la FFE).

Transmission de l'adresse email à la FFE pour bénéficier d'annonces de partenaires : OUI NON

Utilisation de l'adresse email pour vous transmettre les actualités du club : OUI NON

* Informations obligatoires demandées par la FFE pour la validation de la licence.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom & lien de parenté : Portable : Fixe :

CONTACTS RESPONSABLE LEGAL pour les mineurs

Nom du père :

Nom de la mère :

Profession du père :

Profession de la mère :

N° tel du père :

N° tel de la mère :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer aux activités d'entraînement et de compétition programmées par le club pour la saison en cours. J'autorise le responsable de cours à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'intervention chirurgicale d'urgence.

Signature :

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre adhésion, vous autorisez le club à utiliser les informations contenues dans la fiche d'inscription, les photos prises lors des compétitions ou au sein du club (salle d'armes, ...) ainsi que les classements issus des compétitions d'escrime, l'utilisation de celles-ci n'ayant d'autres buts que la vie, la promotion du club et la pratique de l'escrime. Les photos peuvent être publiées sur le site du club et données à la presse dans le cadre de résultats sportifs. Aucune des informations recueillies ne sera cédée ou vendue à des tiers.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès sur les données vous concernant, veuillez contacter le secrétariat du club.

Signature du tireur ou du représentant légal pour les mineurs :

CHARTRE DE L'ESCRIMEUR

1. Je m'engage à respecter les règles de l'escrime ainsi que le règlement intérieur du CASE Escrime
2. Je m'engage à respecter les enseignants, les tireurs ainsi que mon adversaire.
3. Je m'engage à respecter les directives données par mon Maître d'Armes et par les dirigeants du CASE Escrime.
4. Je m'engage à respecter les décisions de l'arbitre.
5. Je m'engage à être maître de moi en toute circonstance.
6. Je m'engage à toujours accepter une invitation à l'assaut.
7. Je m'engage à refuser toute forme de tricherie et de violence.

Signature du tireur :

Nom :

Prénom :

TARIFS

Les droits d'inscription permettent la pratique de l'escrime lors d'un cours hebdomadaire pour les débutants (première année) et de deux cours hebdomadaires pour les perfectionnements dans les créneaux respectifs pour toute la saison hors vacances scolaires. Le coût de l'inscription comprend la cotisation au CASE, la licence FEE avec l'assurance niveau 0 (assurance de base – l'Assurance + de la FEE peut également être souscrite) ainsi que le prêt du matériel pour les débutants.

Pour le niveau confirmé, le tarif est prévu pour 2 cours par semaine. Si vous souhaitez participer à plus de cours, un supplément de 10 € sera demandé

Catégorie	Tarifs
M5 à M7	230 €
Débutant	
Enfant : M9 à M17	240 €
Adulte	270 €
Confirmé	
Enfant : M9 à M17	250 €
Adulte	280 €
Compétiteur à partir de M15	290 €

LECON INDIVIDUELLE

1 Leçon de 30 minutes : 30 € ou 1h de leçon : 60 €

5 Leçons de 30 minutes : 130 €

Les leçons individuelles sont données en dehors des cours et en accord avec le Maître. En cas d'absence non signalée 48 heures avant, la leçon programmée sera considérée comme ayant eu lieu, aucun remboursement ne sera possible. En ne prévenant pas, vous privez une personne d'une leçon.

DROITS D'INSCRIPTION

Inscription : Nouveau Ré-inscription Changement club

Nom ancien club

Niveau : Débutant Confirmé Compétiteur Plus de 2 cours

Chèque : Paiement soit en 1 fois (octobre), soit 2 fois (octobre/ janvier) ou en 3 fois (octobre/janvier/avril) par chèque à l'ordre du CASE Escrime.

Pass Région : copie du Pass Région ainsi qu'un chèque de caution de 30 € est demandé. Il ne sera pas encaissé et vous sera restitué après paiement par la Région.

Participation CE : un chèque de caution d'un montant équivalent à la participation est obligatoire. Il ne sera pas encaissé et vous sera rendu après paiement par le CE.

L'inscription est ferme et définitive non remboursable, pour les débutants après deux séances d'essai. Séances d'essai réservées aux débutants.

Montant initial :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/> Passeport Compétition A partir de M15		+ 6 €
<input type="checkbox"/> Assurance + de la FFE		+ 1.58 €
<input type="checkbox"/> Pré-inscription		- 10 €
<input type="checkbox"/> Réduction famille		- 20 €
<input type="checkbox"/> Cours supplémentaire		+ 10 €
Montant complémentaire :	<input type="text"/>	€
Montant Total à régler :	<input type="text"/>	€

MODE DE REGLEMENT

<input type="checkbox"/> Espèce		Montant :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/> Chèques		Chèque n° 1	Montant :	<input type="text"/>
		Chèque n° 2	Montant :	<input type="text"/>
		Chèque n° 3	Montant :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Chèques Vacances Coupon Sport	NbX Val Un <input type="text"/> X <input type="text"/> €	Montant :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/> Pass région	Lycée : N° Carte : <input type="checkbox"/> Chèque Caution : Emetteur :	Montant :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/> Participation CE	<input type="checkbox"/> Chèque Caution : Emetteur :	Montant :	<input type="text"/>	€
Demande d'attestation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Total :	<input type="text"/>	€



Saison : 2019 / 2020

DOSSIER MISE A DISPOSITION MATERIEL

Pour les débutants, le matériel est gracieusement mis à disposition la première année contre le versement d'une caution.

Pour les années suivantes le matériel est mis à disposition, suivant le stock disponible, contre participation aux frais. Cette mise à disposition doit vous permettre de vous équiper progressivement. A partir de la 4^{ème} année il ne sera plus fait de prêt matériel à l'exception des enfants.

A partir de la catégorie M17, le CASE Escrime n'assure plus la mise à disposition des masques suite à un changement de règlement fédéral. Les masques doivent avoir une double attache pour être conforme en compétition.

Le matériel prêté est propre, il doit être retourné propre en fin de saison. En cas de retour de tenue non lavée, le CASE Escrime se réserve le droit de facturer 10 € de lavage.

FICHE IDENTITE

Nom : Prénom :

TARIFS MATERIEL MIS A DISPOSITION

PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL*			LA TENUE DOIT ETRE RENDUE PROPRE		
(*DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)					
	Adulte	Enfant	Taille	N°	Etat : Bon / Moyen
Veste	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 30 €			
Sous-Cuirasse	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 30 €			
Cuirasse Electrique	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 35 €			
Pantalon	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 25 €			
Masque	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 30 €			
TOTAL € €			
Caution (à partir de 2 articles)	<input type="checkbox"/> 350 €	<input type="checkbox"/> 350 €			

MODE DE REGLEMENT

Espèce

Montant : €

Chèques

Montant : €

RÉSERVÉ AU SECRETARIAT :

Paiement

Chèque de caution